

N° 9 • Janvier 2015 • www.amay.be

Bonheur, Santé et Réussite!



Dans ce numéro:

- Infor'Ama points de dépôt Pénurie d'électricité
 - Risques de l'hiver
- Stage de Carnaval Astuces santé
 - Amay, ville lumière!
- Amay en mode déneigement p 4-5
- Les enfants de Tchernobyl Concours
 - Un nouvel écrivain public
 - Tribune politique p 7
 - Quoi de neuf dans les écoles p 8 Agenda

LE MOT DU COLLÈGE

CHERES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

Amay avance et bâtit son avenir avec vous...

Ainsi, c'est dans cette perspective de politique au service de tous les Amaytois que nous avons élaboré et démarré le Plan Stratégique Transversal en 2014, qui prendra pleinement sa place au sein de notre gestion communale en 2015. Il s'agit d'un nouvel outil au niveau de l'Administration communale visant l'accueil.

Nous ne sommes pas épargnés par le contexte de crise qui a un impact sur l'emploi et la gestion des budgets des particuliers, de la Enfin, nous avons également à cœur de res- la crise en dirigeant toute notre force et notre Commune et du CPAS. Mais nous entendons taurer la maison « Hanoul ». Véritable bijou courage vers un objectif commun : la construcconserver et développer nos moyens d'agir d'architecture, cette bâtisse deviendra notre tion d'un avenir amaytois solidaire. en faisant preuve de créativité. C'est pour- nouvel Office du Tourisme. Ce lieu d'excep-

quoi dans l'élaboration du budget communal tion permettra d'accueillir, d'informer et de 2015, nous avons privilégié des projets à taille conseiller les visiteurs et amoureux du patrihumaine qui ont une valeur ajoutée pour la moine. Les richesses touristiques d'Amay secollectivité et l'image de la Commune.

en œuvre de travaux pour améliorer la qua- chives ainsi que la mise en valeur du four à lité de vie des Amaytois(es). Depuis plusieurs pain situé dans la cave, sont également préannées, nous avons entrepris de grands tra- vus. vaux d'égouttage et de réfection de voiries. à rendre le service public plus performant en Des travaux d'envergure sont et seront réalien professionnalisant davantage la gestion et sés dans toutes les implantations scolaires ; bonheur, de santé et de réussite dans tous vos que ce soient des travaux de restauration ou d'aménagement, notre volonté est d'améliorer plus fragilisés d'entre nous. Que cette année le quotidien des enfants.

ront valorisées par le biais d'expos, de films La rigueur budgétaire n'empêche pas la mise et de photos. L'aménagement d'un fond d'ar-

> En ce début d'année 2015, nous souhaitons adresser à vous et vos proches, des vœux de projets, avec une pensée particulière pour les nous permette de contrarier la morosité liée à

> > Le Collège d'Amay

Infor'Ama

Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par points de dépôt.

Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, 1 au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les I pharmacies de l'entité.

Vous pouvez également le télécharger directement via le 1 site www.amay.be ou vous abonner par mail sur simple demande à office.tourisme@amay.be

Points de dépôt

PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

Off/on répond à vos questions

Pénurie, plan de délestage, coupures d'électricité, sécurité d'approvisionnement... Ces derniers mois, ces mots sont sur toutes les lèvres. Vous l'avez d'ailleurs entendu à la radio, lu dans la presse, vu au journal télévisé : la Belgique fait face à un réel risque de pénurie d'électricité cet hiver. Et, comme tout le monde, vous vous posez pas mal de questions par rapport à cette situation : Qu'est-ce que le délestage? Annonce-t-on une pénurie dans les prochains jours? Risque-t-on de couper l'électricité dans ma rue ? Quand vat-on couper ?... Pour y répondre, le Gouvernement fédéral a mis en ligne un site d'informations très complet ainsi qu'un numéro de téléphone gratuit. N'hésitez pas à les activer!

Pour limiter le risque de pénurie, modifions nos habitudes de consommation!

Ensemble, nous pouvons faire la différence et minimiser le risque de coupure. Tout simplement en réduisant, comme les autorités



publiques et de nombreuses entreprises, notre consommation personnelle. Agissez surtout entre 17 et 20 h pour limiter le pic de consommation quotidien. Comment ? Par exemple, en débranchant les appareils en stand-by, en n'utilisant qu'une plaque de cuisson (vive le plat tout en un !), en n'utilisant pas votre sèche-linge, en lessivant à froid...

Téléphone gratuit : 0800/120 33 (du lundi au vendredi de 9 à 17 h) - www.offon.be

L'Infor'Ama de novembre a également consacré un dossier en pages centrales sur le même sujet, sous forme de guide pratique. Des exemplaires sont encore disponibles à l'Office du Tourisme (6, rue Gaston Grégoire – 4540 Amay). Vous pouvez, en outre, le consulter sur www.amay.be.

Pour toute information complémentaire, Didier Marchandise, responsable communal de l'information pour la communication de crise dans le cadre du Plan communal d'urgence est à votre disposition au service communal de l'Environnement, rue de l'Industrie n° 67, au 085/316 615

ou par e-mail: didier.marchandise@ amay.be



Risoues de l'hiver



L'hiver est là et, avec lui, le retour de la neige, des soirées au coin du feu,... mais attention aux accidents. Voici quelques conseils préventifs pour passer cette saison en toute sécurité :

Intoxication au monoxyde de carbone (CO)

Avec la baisse des températures, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone et d'incendie domestique augmentent. Soyez vigilants et adoptez les bons réflexes :

- Chaque pièce dans laquelle se trouve un chauffage à flamme nue, doit être bien aérée.
- N'oubliez pas l'entretien de la chaudière par un professionnel
- Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un boiler au gaz ou un chauffage mobile au gaz ou au mazout (ou pétrole).
- Nettoyez régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz.
- N'utilisez jamais le four, porte ouverte, comme moyen de chauffage.

Feu ouvert et poêle

- Est-ce que la cheminée a été ramonée avant l'hiver?
- N'utilisez pas de gel allume-feu ni d'alcool pour allumer un feu ouvert ou un poêle.
- Ne placez pas d'objets inflammables à moins d'un mètre du feu ouvert ou d'un poêle.

Sapin de Noël

- N'installez pas le sapin près d'une source de chaleur. Privilégiez un endroit frais, en dehors des zones de passage.
- Choisissez de préférence un sapin naturel ; si vous achetez un sapin artificiel, vérifiez que celui-ci n'est pas inflammable. Pas de bougies sur un sapin ou à proximité.
- Contrôlez régulièrement les épines du sapin : si elles sont sèches et commencent à tomber, sortez le sapin sans délai. Un sapin sec s'embrase en quelques secondes!

Décoration de fête

- Eteignez toutes les bougies et les guirlandes électriques lorsque vous quittez la pièce ou que vous allez dormir.
- Ne laissez pas les enfants toucher aux guirlandes électriques.
- Utilisez de préférence des bougies artificielles sur batterie. Pas de décorations inflammables.
- Fondue: privilégiez des appareils électriques; attachez toujours solidement le câble électrique au pied de la table et ne laissez jamais un enfant seul à proximité.

Feux d'artifice

- Les feux d'artifice et l'alcool ne font pas bon ménage! Désignez un « Bob » et faites sauter les bouchons après le feu d'artifice.
- Mettez les fusées à feu dans un endroit ouvert et en sécurité.
- Les enfants sont maintenus à bonne distance de l'endroit de tir des fusées.
- Lisez attentivement le mode d'emploi et munissez-vous de lunettes de protection.
- Si une fusée ne prend pas immédiatement feu, surtout n'essayez jamais de la rallumer. Arrosez-la avec de l'eau ou mettez-la dans un seau d'eau après le tir des autres fusées.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en toute sécurité!

Stage de carnaval sur le thème de la pâtisserie













« Tu as entre 2 ans et demi et 12 ans ? Tu adores cuisiner et manger tout en t'amusant ? Alors, rejoins-nous ! Nous te proposons un stage d'initiation à la pâtisserie... Viens préparer avec nous : tartes, chouquettes, éclairs au chocolat, cupcakes, macarons, spéculoos, ... Et ce n'est pas tout : des activités ludiques et créatives (bricolage, peinture, pâte à sel, jeux, ...) autour du thème de la pâtisserie te seront également servies sur un plateau! »

Quand ? Du Lundi 16 février au vendredi 20 février 2015, de 9h à 16h.

Où ? Sur le site des Mirlondaines, rue des Terres Rouges à Amay. Quels tarifs ?

30€ pour les Amaytois - 60€ pour les non-Amaytois

Accueil payant en supplément dès 7h30 et jusqu'à 17h30. 1€ par moment d'accueil. Maximum 10€ supplémentaires. Paiement lors de l'inscription.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font **uniquement** le lundi 12 janvier 2015 de 17h à 18h à l'Administration communale (salle des Mariages), chaussée Freddy Terwagne 76 - 4540 Amay.

Attention:

- Il y a seulement 48 places disponibles et il n'y aura pas d'autres possibilités d'inscription.
- Veillez à apporter une vignette de mutuelle.
- Le paiement est à effectuer sur place.

Envie d'initier votre enfant à l'art de la pâtisserie et d'éveiller ses papilles gustatives? Ne manquez pas ce stage!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Pascale Wirtel, coordinatrice de l'Accueil Temps Libre par tél. au **085/830 811** ou par mail : **pascale.wirtel@amay.be**

Amay, ville lumière!



Vous l'avez remarqué, cette année, des illuminations et des décorations originales ont égayé le centre-ville d'Amay, les Thiers et la Grand -Place d'Ampsin. Cette belle réalisation est une première!

A l'initiative de l'Association des Indépendants Amaytois et en collaboration avec l'Echevinat du Commerce, le COF (maître d'œuvre),

des enfants des écoles communales (qui ont confectionné des décorations de sapin avec du matériel de récup durant l'accueil extra-scolaire), et la participation de Vicky Stratidis du Centre Culturel d'Amay (les mercredis malins), les rues d'Amay ont scintillé durant toute la période des fêtes.

Un moment d'enchantement pour les plus petits, qui a aussi ravi tous ceux qui ont gardé une âme d'enfant ou tout au moins un goût pour la magie de Noël!





ASTUCES SANTÉ

Des gestes simples permettent de protéger vos défenses des désagréments de l'hiver et d'éviter la transmission de maladies telles que les infections respiratoires :

Lavez-vous régulièrement les mains. C'est par là que se propage la majeure partie des maladies infectieuses respiratoires.

Utilisez de préférence des mouchoirs en papier jetables (pour vos enfants aussi).

Habillez-vous chaudement.

Ne surchauffez pas votre maison car le chauffage dessèche i les muqueuses respiratoires et n'oubliez pas d'aérer les i pièces 20 minutes par jour.

Misez aussi sur une alimentation qui « booste » votre immunité :

- Faites le plein de fruits frais ou secs : raisins, bananes, agrumes, kiwi,... sont des concentrés de vitamines.

- Mangez de la soupe : consommez



des légumes de saison sans modération car ils sont riches en apport nutritionnel.

- Buvez du thé vert (antioxydant par excellence) et de la tisane (remède idéal pour prévenir les maux de l'hiver).







Même si l'hiver dernier a été particulièrement doux et clément, l'Administration communale d'Amay s'est préparée afin de faire face aux intempéries de cet hiver. Pour ce faire, un plan de déneigement a été élaboré. Ce dernier prévoit l'intervention d'une équipe formée qui a donc pour mission de veiller sur l'ensemble des voiries communales, avec pour unique objectif : la sécurité des usagers de la route et des piétons.

Ce plan, à la fois préventif et curatif, a pour but :

- de fixer les règles ;
- de préciser les ressources et l'organisation du déneigement;
- de définir le rôle des services communaux et des citoyens.



Le règlement administratif prévoit que chaque particulier est responsable du déneigement du trottoir devant sa maison ou son immeuble.

Il est important de préciser que les zones de stationnement doivent être impérativement respectées pour faciliter le passage du véhicule de déneigement.

La Commune a en charge le déneigement des voiries communales, des accès aux écoles et aux bâtiments communaux.

Ressources et organisation

Les ressources

Le personnel du service Travaux est formé pour le déneigement : connaissance des règles et des normes, des itinéraires, du type de neige,... L'équipe d'intervention est constituée de huit à dix hommes dont 4 chauffeurs et 4 à 6 accompagnateurs.



La Commune d'Amay dispose d'un chasse-neige et d'un engin de déneigement 4x4 plus petit pour atteindre les rues étroites et isolées.

Des réserves de sel ont également été constituées de la manière suivante :

- 150 tonnes de sel en vrac et 25 big bags (calcium) sont disponibles dans

les stocks de la Province.

- 100 tonnes de sel en vrac sont disponibles au dépôt communal.

Organisation du plan

Le déneigement est organisé en fonction de la hauteur de la

neige et des informations météorologiques. Lors d'un épisode neigeux, la Commune s'efforce de dégager les rues le plus vite possible. Si la neige tombe partout au même moment, les engins et les hommes, eux, ne peuvent être partout à la fois. Un circuit prioritaire est donc établi. Il tient compte des grands axes de circulation, du type de voie (desserte des écoles, voirie empruntée par les bus,...) et de la fréquence d'utilisation mais aussi des conditions météo complémentaires (ex : congères). Il est utile de rappeler que le déneigement des rues prioritaires profite à tout le monde car lorsque l'on quitte son domicile,

on est amené à fréquenter ces rues. En parallèle du déneigement des voiries, un déneigement manuel est prévu pour créer des cheminements piétonniers d'accès aux écoles et aux bâtiments communaux.

La durée du déneigement varie suivant l'importance des chutes de neige et le moment de la journée (en moyenne 3h par tournée). Il faut savoir que les opérations sont facilitées la nuit. En plein jour, la circulation, plus dense à certains endroits, ralentit les manœuvres.









Les équipes effectuent des rondes afin de contrôler l'état du réseau routier. Le responsable fait systématiquement un état des lieux de la situation et identifie où il y a lieu d'intervenir à nouveau, mécaniquement ou manuellement pour améliorer le déneigement.

Rôles

Les services communaux

Le personnel du service Travaux veille à ce que les engins soient en ordre de marche (camion et épandeuse) et à ce qu'ils soient stationnés dans un local chauffé.







LAN DE DÉNEIGEMENT »





A titre préventif, un rôle de garde du personnel d'intervention est également assuré selon les pauses suivantes: 05h00 – 11h00 et 11h00 - 17h00. Après 17h00, si les conditions climatiques se détériorent, l'équipe continue

à veiller toute la nuit jusqu'à ce que l'équipe du matin prenne le relais. C'est le responsable de garde qui a le rôle de déclencher le plan de déneigement et de faire sortir les équipes.

Ce sont les informations collectées à l'IRM (Institut Royal Météorologique) qui nous sont transmises via notre relais Ethias et celles prélevées sur les sites météo qui sont prises en compte pour déclencher le plan. Les équipes interviennent alors pour épandre et/ou pousser la neige en fonction des conditions climatiques et selon deux itinéraires préétablis. Ces derniers peuvent être consultés via www.amay.be.

Le service Environnement dégage et traite les cours d'écoles, les trottoirs et les accès vers les bâtiments communaux

Un dépôt de sacs est prévu par la Commune, à destination des riverains, dans divers endroits « stratégiques » de la Commune (la rue des Croupets, la rue des Briquetiers, les rues escarpées du quartier des Mirlondaines, etc.) lorsque ceux-ci sont difficilement accessibles. Un réapprovisionnement est également mis en place.

Les citoyens

En cas de chute de neige, il appartient à chaque citoyen :

• de dégager et de sécuriser le trottoir

devant son habitation car vous êtes responsable en cas d'accident;

- de ne pas déblayer la neige provenant de son entrée privée en la jetant sur la route;
- de dégager si possible la grille d'avaloir si existante. En évitant d'entasser la neige dans les caniveaux, cela facilitera l'écoulement au moment de la fonte de neige;
- si des sacs de sel sont mis à disposition (cf. supra), ces derniers doivent être exclusivement utilisés sur la voirie.







Il est également recommandé que les personnes isolées, malades et/ou ayant des soins journaliers se signalent auprès de Laurence Malchair, agent communal et secrétaire du Conseil Consultatif des Aînés, au 085/830 820 ou 085/830 821. Elle relayera l'information auprès des comités ou des régies de quartier afin de déneiger leur

trottoir au plus vite. De manière générale, afin de rompre l'isolement dont nos aînés sont parfois victimes, nous vous encourageons à aider les voisins isolés et à faire preuve de solidarité.

Derniers conseils pour la route ...

Vous pouvez faciliter le travail des équipes communales.

- Respectez la signalisation.
- Adaptez votre conduite lorsque vous circulez sur des routes enneigées et glissantes: roulez à une allure très modérée, pas d'accélération, de freinage brutal ni de coup de volant afin de ne pas perdre le contrôle de votre véhicule.
- Déplacez-vous seulement en cas de besoin en prenant soin de consulter les infos trafic et météo au préalable, et avec des équipements appropriés (optez pour des pneus hiver ou neige lorsque la température est inférieure à 7°C).



- Ne vous engagez pas sur une voie non dégagée au risque de vous bloquer et de stopper le véhicule.
- Laissez la priorité aux engins de salage; en circulant dans leurs traces vous aurez moins de risques de glisser ou de vous égarer sur le bas-côté.
- Si vous disposez d'un garage, rentrez votre voiture ; d'une part, vous n'aurez pas à la déneiger ou à enlever le verglas, d'autre part, vous faciliterez le passage des engins de déneigement.
- Ne stationnez pas sur les trottoirs de manière à permettre le passage du matériel communal.

Il est aussi inutile de s'en prendre au personnel de déneigement. Ils font le maximum pour respecter les consignes qui leur sont données.

Nous contacter

Le service des Travaux d'Amay, pendant les heures d'ouverture, de 8h à 16h, au 085/830 830.

La zone de police Meuse-Hesbaye, en cas d'urgence exclusivement, au 085/848 950 et cela, en dehors des heures d'ouverture du service Travaux.



LES ENFANTS DE TCHERNOBYL ONT TOUJOURS BESOIN DE VOUS

29 ans après Tchernobyl : il y a toujours des conséquences sur la santé des enfants de Biélorussie.

Malgré ces nombreuses années, la santé des enfants est toujours

mise en danger par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Depuis 25 années, l'a.s.b.l. « ASET : Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl » accueille des enfants biélorusses en Belgique. Au cours des 6 dernières années, le taux de caesium 137 qui s'ac-



cumule dans leur organisme a été contrôlé à l'aide d'un spectromètre. Il s'effectue au départ de l'enfant et à son retour (les résultats sont sur le site www.aset.be/pourquoi-accueillir-un-enfant-victime-de-tchernobyl).

Les résultats prouvent qu'un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. Faites partie de ces

> familles d'accueil. Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août nécessite peu de dépenses.

> Cette association, située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements et se fera un

plaisir de vous rencontrer.

Les contacter:

Josine Deru au 087/46 89 93 ou 0476/48 42 00 Colette Claus au 0494/71 75 09

Marie Timmermans au 04/377 90 24 ou 0491/64 19 32

Par e-mail : aset@skynet.be ou en visitant le site www.aset.be



CONCOURS DE LA PLUS BELLE LETTRE D'AMOUR



Pour mettre un peu de baume au cœur et de couleur à la morosité ambiante, rien de telle qu'une déclaration d'amour... Pour la Saint-Valentin, écrivez à la personne de votre choix, une belle lettre sur tous les supports possibles et imaginables et participez ainsi à notre concours de la plus belle lettre d'Amour...

Vos lettres peuvent être envoyées dès maintenant et ce, jusqu'au 6 février 2015 inclus soit par e-mail : laurence.malchair@amay.be soit par la poste à l'adresse suivante : Bibliothèque (école communale des Tilleuls) chaussée Roosevelt, 65 - 4540 AMAY.

Les personnes qui le souhaitent peuvent venir déposer leur lettre directement à la bibliothèque communale.

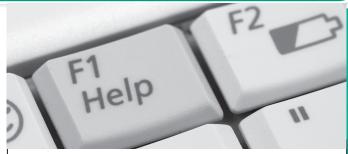
Toutes les lettres seront exposées et mises en valeur à la bibliothèque d'Amay.

Pour tous renseignements, contactez notre bibliothécaire, Laurence Malchair au 0486/499 281.

Bonne chance à toutes et à tous !



Un nouvel écrivain public À VOTRE SERVICE



Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Commune d'Amay, une nouvelle écrivaine publique est à votre service et remplace madame Bataille depuis janvier 2015. Nous profitons de l'occasion pour remercier madame Bataille pour le travail accompli et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa carrière professionnelle.

Initiée à la démarche de l'éducation permanente, aux outils relationnels et disposant de connaissances en matière juridico-sociale utiles à la fonction, madame Vignaud (écrivaine publique) offre un soutien gratuit et confidentiel à la compréhension et à la rédaction d'écrits, administratifs ou privés. Elle rédige notamment curriculum vitae et lettres de motivation.

Vous souhaitez obtenir son aide ? N'hésitez pas à venir la rencontrer lors des permanences du « café papote ».

Quand?

Mardi matin, de 9h30 à 12h00.

Où?

Local PCS, allée du Rivage, 23, bâtiment B, appartement 2A (cité Rorive) - 4540 Amay.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Caroline Antoine au 085/830.811 ou par e-mail caroline.antoine@amay.be

DROIT DE PAROLE : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

ECOLOAmpsin Flône Jehay Ombret Amau

CHÈRES AMAYTOISES CHERS AMAYTOIS,

Avec l'arrivée de 2015 voici venu le temps de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Une année que nous vous souhaitons remplie de petits et grands bonheurs quotidiens ainsi que courage et force pour surmonter les difficultés que nous l'espérons seront minimes.

Encore un peu plus qu'à l'accoutumée, permettez-nous d'avoir une pensée pour celles et ceux qui sont dans le besoin, traversent des moments compliqués ou sont confrontés au départ d'un proche.

2015 sera également une année mouvementée pour la locale ECOLO d'Amay. De nombreuses activités sur le terrain communal sont d'ores et déjà prévues. On notera notamment le traditionnel barbecue annuel durant l'été, une nouvelle édition de notre trocante culturelle ainsi que quelques nouvelles surprises innovantes à découvrir.

Au niveau du secrétariat local, Steve Pinchart, actuel conseiller CPAS intégrera le secrétariat local afin de renforcer les liens entre les actions de la locale et la réalité Amaytoise vécue au Centre Public d'Action Sociale.

S'engager, défendre ses valeurs, ses convictions et ses choix sont autant d'actes qui font de nous des citoyens responsables et impliqués dans notre société.

Vous souhaitant une belle et douce année 2015.

Pour ECOLO Amay,

Thomas Lacroix
Nathalie Bruyninckx
Steve Pinchart
Gilles Fransolet
Secrétaires locaux Ecolo Amay
slecoloamay@gmail.com

Infor'Ama | Janvier 2015

AMAY

LA FORCE DE NOS IDEES

LES MESURES DU GOUVERNEMENT WALLON: IMPACT DRAMATIQUE SUR LES CITOYENS ET SUR LES ENTREPRISES

Les décisions prises par la majorité PS-cdH en Région wallonne sont loin d'être indolores pour les citoyens wallons et les entreprises.

Beaucoup de mesures grèveront le pouvoir d'achat des citoyens dans le seul but de compenser les errements budgétaires de la majorité « Olivier » (dont le boni annoncé de 86 millions € pour 2014 s'est en fait révélé être un déficit abyssal de l'ordre du demimilliard) et éviter de mener des réformes courageuses pour rétablir durablement et structurellement les finances régionales en redynamisant notre économie.

Ces mesures - prises souvent en catimini et sans concertation - ne soutiendront ni le pouvoir d'achat des wallons, ni la compétitivité de notre tissu socioéconomique.

Avec le gouvernement PS-cdH, le contribuable wallon fait office de « dindon de la farce ».

Faut-il rappeler qu'il est notamment :

- le seul en Belgique à encore payer la télé-redevance, obsolète et antisociale ;
- également celui sur qui pèsent les droits d'enregistrement les plus importants puisqu'il paye en moyenne à l'achat d'une habitation 12.000 € de plus que de l'autre côté de la frontière linguistique.

Au nom de l'ensemble des membres et des militants de notre groupe politique et en mon nom personnel, je vous souhaite une très belle année 2015 en tout domaine!

> Benoît TILMAN Chef de groupe AMAY.PLUS (MR) be.tilman@skynet.be



CHÈRES AMAYTOISES CHERS AMAYTOIS,

C'est pour nous un immense plaisir de vous souhaiter une très heureuse année 2015.

Une année pendant laquelle, notre groupe politique continuera son travail tant en propositions qu'en contrôle envers la majorité en place.

Une année à relayer et à trouver des solutions pour les interrogations des citoyens (les conseillers communaux et CPAS sont à votre disposition).

Une année à être proche de vous.

Voilà l'ambition des socialistes amaytois, voilà nos vœux les plus chers pour 2015. Excellente année à tous.

Pour le Ps d'Amay Angelo IANIERO Président

Rejoins-nous sur Facebook:

http://www.facebook.com/ps.amaytois

Tu souhaites t'informer, participer ou t'investir dans nos actions, n'hésite pas à prendre contact au 0476/818.435 ou angelo.ianiero@gmail.com

Quoi de neuf dans les écoles?



A l'initiative de l'a.s.b.l. FEDEMOT, les enfants de maternelle de l'école de Jehay ont participé vendredi 19 décembre 2014 à une grande action de solidarité dans le cadre de Viva for life.

Cet élan de générosité s'est fait en faveur d'enfants placés en raison de l'incarcération de leurs parents.

A cette occasion, les motards de FEDEMOT ont escorté les tout petits de Jehay, déguisés en lutins du Père Noël, toute la journée afin de distribuer des cadeaux et un chèque aux enfants défavorisés.

Le programme du défi: une journée bien remplie qui a débuté par une activité musicale au château de Jehay avec les Déménageurs et Pierre Theunis. Là, les enfants ont également appris la chanson de Bénabar « L'effet papillon » en compagnie du Père Noël, ...

Ils ont ensuite été conduits en car, début d'après-midi à la gare des Guillemins où ils ont pu admirer de belles sculptures de glace, puis au Village de Noël de Liège pour y être choyés comme des petits princes ...

A 17h00, c'est en cortège, entouré des motocyclistes de la FEDEMOT et en sidecar que le Père Noël arriva avec sa hotte chargée de nombreux cadeaux et d'une enveloppe financière, destinés aux enfants défavorisés.

Les petits lutins du Père Noel étaient évidemment présents pour interpréter la chanson du Viva for Life apprise le matin ... en compagnie de Bénébar, et ce, à la plus grande surprise des enfants! De nombreux artistes et présentateurs connus de TV et radios étaient aussi de la partie.

Un moment magique, inoubliable et teinté de générosité pour nos tout petits!

Agenda

Vendredi 26 décembre	Corridamay - 19h - Stade de la Gravière - PAF : 5 € (www.amay.be)
Jeudi 8 janvier	Test sonore des sirènes (entre 11h45 et 13h15) de la centrale nucléaire de Tihange
du vendredi 9 au dimanche 11 janvier	lles de Paix - Campagne 2015 (www.ilesdepaix.org)
lundi 12 janvier	Inscriptions Stage Carnaval cf p. 3
du vendredi 23 au dimanche 25 janvier	Campagne Action Damien (www. actiondamien.be)
Vendredi 6 février	Date limite d'envoi concours de la plus belle lettre d'amour cf p. 6
Mercredi 18 février	Visite guidée à la Cité Miroir - Réservation : Henri Hombleu - 085 314 733 - PAF : 10€

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter "Rendez-vous", le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (2005 312 446) ainsi que le calendrier d'Intradel.

Infor'Ama | Janvier 2015

Mensuel d'informations de la Commune d'Amay Editeur Responsable : le Collège communal Distribué par points de dépôt dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet / août).

En PDF via le site www.amay.be ou par mail sur demande à Office.tourisme@amay.be | Rue Gaston Grégoire, 6 | 2085 31 44 48

